



ÉCOLE DE L'AIR

COMMUNIQUÉ

relatif à la réunion du comité technique de l'École de l'air siégeant en formation SST du 17 juin 2020.

Le comité technique de l'École de l'air a examiné différentes questions relatives à la santé et la sécurité au travail dans sa séance du 17 juin à 15H30.

Outre l'adoption du procès-verbal de la réunion du 7 mai 2020, ont été abordés les points suivants :

- **L'ouverture de deux registres réglementaires :**

Sont ouverts auprès de M. KREUTSER Laurent, chargé de prévention des risques professionnels (CPRP), les registres suivants, communs au personnel civil et militaire de l'École :

- le registre de santé et sécurité au travail : recueil de toutes les observations et suggestions dans le domaine de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail ;
- le registre spécial : consigne de tout signalement d'un danger grave et imminent.

- **Une information sur la lettre de cadrage du CPRP et sur la mise en place des fiches emplois – nuisances (FEN).**

- **Le plan de reprise progressive d'activité de l'École (PRPA) :**

L'École aborde un deuxième stade de déconfinement, entre la première phase entamée le 11 mai dernier et la fin de l'état d'urgence sanitaire prévue le 11 juillet prochain.

Le retour en présentiel, dans le cadre de l'organisation mise en place dans chaque service pour respecter les mesures sanitaires, est encouragé. D'une part pour préparer la forte activité prévue sur le mois de juillet, d'autre part pour reformer le collectif de travail et éviter l'isolement individuel. La vigilance de tous et le respect des gestes barrière demeurent impératifs.

Le dispositif et les matériels mis en place jusqu'à présent donnent globalement satisfaction. Le nettoyage des salles de cours reste cependant encore problématique, la seule solution trouvée étant de mettre à disposition des élèves/enseignants des kits de nettoyage.

Pour les personnels en situation de vulnérabilité, le retour en présentiel doit néanmoins impérativement s'accompagner d'un avis médical du médecin traitant et d'une consultation préalable auprès du médecin de prévention.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade



ÉCOLE DE L'AIR

- **La modification de la date des prochaines « heures de solidarité » :**

Compte tenu du changement de date de la cérémonie du baptême, les prochaines heures de solidarité (2 heures) s'effectueront le vendredi 24 juillet 2020, au lieu du vendredi 3 juillet.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade